

SOCIOLOGIE

EPREUVE À OPTION : ORAL

Lise Bernard et Thomas Sigaud

Coefficient : 3

Durée de préparation : 1h30

Durée de passage devant le jury : 30 minutes (15 minutes d'exposé, 15 minutes de questions)

Type de sujets donnée : sujet sec

Modalités de tirage du sujet : un sujet à choisir parmi deux proposés

Liste des ouvrages autorisés : aucun, la calculatrice est interdite

Principes de l'épreuve

Les candidat·es doivent traiter un sujet parmi deux proposés. L'augmentation du temps de préparation fait qu'un même jeu de sujets peut être proposé jusqu'à quatre candidat·es successif·ves. Il n'est pas demandé de choisir immédiatement le sujet traité, mais le jury invite vivement les candidat·es à se décider assez rapidement afin de préserver leur temps de préparation.

Après 1 heure 30 de préparation, les candidat·es sont appelé·es à présenter un exposé de 15 minutes, suivi d'un échange de 15 minutes avec le jury. La discussion avec le jury vise à préciser ou corriger des points de l'exposé et à développer des aspects du sujet qui n'auraient pas été abordés. Elle peut également porter sur des questions plus larges de sociologie (histoire de la discipline, dispositifs d'enquête, enjeux contemporains de la recherche...) toujours en lien avec le sujet traité.

Le temps de préparation des candidat·es est passé de 1 heure à 1 heure 30 : en l'absence de documents à analyser, le jury attendait que ce temps supplémentaire soit consacré à une analyse plus approfondie des sujets et à une construction plus soignée des raisonnements.

Commentaires du jury

Les exposés doivent commencer par une introduction comprenant une accroche, l'exposition de la problématique et l'annonce du plan. Cette épreuve impose de consacrer une attention particulière aux premiers temps de l'introduction : l'enjeu est de faire apparaître les points saillants du sujet, les éléments de tension qui le structurent, afin de faire émerger une problématique précisément tirée de l'analyse des termes-clés identifiés par les candidat·es. La structuration du plan doit être claire et explicite au fil de l'exposé. Celui-ci doit se terminer par

une conclusion présentant des pistes de réflexion directement nourries du développement proposé.

S'il est nécessaire de soigner l'analyse du sujet et de présenter en introduction la façon dont est construite la problématique, le jury invite aussi les candidat·es à soigner la structure de leur argumentation et leur conclusion. Les prestations les plus convaincantes sont celles qui ont proposé une véritable progression dans l'argumentation et dont les pistes de réflexion proposées en conclusion étaient bien distinctes des problèmes identifiés dans l'introduction.

Les questions posées n'ont pas pour but de piéger les candidat·es. Il s'agit d'évaluer leur degré de maîtrise des savoirs présentés mais aussi d'élargir les perspectives présentées lors de l'exposé. S'il peut être légitime de défendre les analyses proposées lors de l'exposé, le jury invite les candidat·es à se saisir des questions posées pour enrichir la discussion.

L'augmentation du temps de préparation a contribué à des exposés dans l'ensemble bien maîtrisés. Les erreurs de construction et de gestion du temps sont restées rares et ont été moins souvent discriminantes que par le passé.

Cette épreuve rend particulièrement visible la maîtrise des notions, des théories et des travaux fondamentaux de la sociologie. Si le jury peut tout à fait accepter qu'un·e candidat·e admette ne pas maîtriser une référence précise ou avoir du mal à retrouver le nom d'un·e auteur·e, il apprécie aussi que les noms ne soient pas écorchés, que les co-auteur·es ne soient pas oubliés, que différents travaux empiriques ne soient pas confondus, et que les travaux sociologiques cités soient correctement situés dans leur contexte scientifique et historique. Si les candidat·es peuvent être amenés à mobiliser des connaissances moins bien maîtrisées lors de la discussion, les références approximatives sont à éviter lors de l'exposé : elles se font au détriment de contributions plus convaincantes au raisonnement et appellent systématiquement une demande de précisions lors de la discussion.

Au-delà des apports théoriques, il est indispensable de maîtriser quelques ordres de grandeur fondamentaux autour de la structure sociale, des âges de la vie, de la composition des ménages ou encore des pratiques culturelles. Comme lors de l'épreuve sur dossier, il est par exemple attendu que les candidat·es sachent que, dans la France contemporaine, les hommes sont largement majoritaires parmi les ouvriers et que les femmes le sont parmi les employés.

Le jury constate encore cette année que quelques candidat·es ont choisi un sujet sur lequel ils·elles ne disposaient que de très peu de connaissances, théoriques comme empiriques. Certains sujets comme « Existe-t-il des classes sociales dans la France d'aujourd'hui ? » suscitent pourtant des attentes plus précises qu'un sujet moins balisé comme « Sociologie du confinement ».

Le jury a apprécié les références à des publications et à des travaux de recherche très récents, parfois habilement mises en perspective avec des travaux plus classiques ou de grandes enquêtes sociologiques. La capacité à interroger la dimension empirique de la discipline et à proposer une réflexion méthodologique est aussi importante. Quelques exposés remarquables se sont ainsi distingués, faisant preuve d'une sensibilité sociologique certaine dans l'analyse

des sujets ainsi que d'une grande maîtrise théorique comme empirique de la part des candidat-es.

Liste des sujets :

Existe-t-il des classes sociales dans la France d'aujourd'hui ? *ou* Sociologie du confinement

La précarité *ou* Commentez cette citation de Pierre Bourdieu : « La sociologie ne mériterait peut-être pas une heure de peine si elle avait pour fin seulement de découvrir les ficelles qui font mouvoir les individus qu'elle observe, si elle oubliait qu'elle a affaire à des hommes lors même que ceux-ci, à la façon des marionnettes, jouent un jeu dont ils ignorent les règles, bref si elle ne se donnait pour tâche de restituer à ces hommes le sens de leurs actes. » (Pierre Bourdieu, « Célibat et condition paysanne », *Études rurales*, 5-6, 1962, p.109)

L'enquête ethnographique *ou* Faire des études

La jeunesse *ou* « Chassez le naturel, il revient au galop »

Le corps peut-il être un objet sociologique ? *ou* La solitude